



Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

45 Bd de la Plage 33510 Andernos les Bains * Tel 0556261802

Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

<http://www.ecocitoyensdubassindarcachon.org>

Questionnaire aux candidats

Commune d'Arès

Les Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon veillent à ce que l'environnement terrestre et maritime soit préservé. Pour cela, ils demandent que les lois françaises soient respectées: loi littorale puisque l'intégralité de la commune d'Arès est concernée, loi sur l'eau et lois du code de l'urbanisme dont celles issues des Grenelle I et II.

Vous engagez vous à les faire respecter?

Urbanisme

Stopper l'étalement urbain et densifier l'existant. Qu'en pensez-vous?

La loi ALUR, qu'en pensez-vous?

D'une façon plus générale, ferez-vous respecter la loi Littorale et **empêcher le mitage** du territoire?

Zones naturelles sensibles non constructibles

Vous engagez vous à ne pas donner d'autorisation d'installation à toute structure ou habitation dans des zones protégées NA, NC, ND du POS?

Vous engagez-vous à préserver en totalité la coupure d'urbanisation du Cirès telle qu'elle figure dans l'actuel PLU?

Faciliter le passage sur le sentier du littoral et l'accès à la plage sur tout le littoral, qu'en pensez-vous?

Des ruisseaux traversent la commune d'Arès et sont régis par la loi sur l'eau. Vous engagez-vous à faire respecter le bon écoulement des eaux, à sensibiliser la population sur l'importance de ces ruisseaux et à empêcher toute pollution?

De façon plus générale, vous engagez-vous à lutter contre les décharges sauvages, l'abandon de matériaux dans la forêt ou dans les ruisseaux? Quelles actions concrètes envisagez-vous?

Les eaux pluviales

Cet hiver 2014 s'est révélé extrêmement pluvieux et la conjonction entre la remontée de la nappe phréatique, le manque d'entretien des fossés et crastes, leur busage plus ou moins autorisé, tous ces facteurs ont causé bien des déboires: jardins et maisons inondés, routes coupées, et pour compléter le tableau, débordement du réseau de tout-à l'égout. Quelles actions concrètes envisagez-vous pour pallier ces désagréments?

Voie de contournement

Quelle est votre position sur la voie de contournement qui viendrait miter la forêt et permettre l'extension de l'urbanisation?

Vous engagez-vous à faire étudier la réfection de la piste 209/210 qui pourrait être une solution au délestage des communes concernées?

Transports en commun: ferez-vous tout ce qui est en votre pouvoir pour faciliter la mise en place d'un transport en commun type bus électrique en site propre (parallèle à la piste cyclable)?

Le Bassin et l'estran

La qualité des eaux du Bassin est impérative pour plusieurs raisons:

- le maintien de l'activité patrimoniale de conchyliculture
- la qualité des eaux de baignade
- la restauration des herbiers de zostères et la biodiversité qui y est attachée.

Vous engagez-vous à lutter contre toute activité ou pollution qui pourrait avoir un impact désastreux sur la qualité des eaux du Bassin?

De ce fait, vous engagez vous à ce que le dragage du port de la commune soit fait dans les règles et que les sédiments portuaires ne soient pas disséminés dans les eaux du Bassin?

Plateforme de traitement et valorisation des vases portuaires: vous engagez vous à soutenir ce projet ? Quelles mesures prendrez-vous pour que cette ICPE ne nuise pas à l'environnement tant dans sa phase aménagement qu'en phase d'exploitation ?

Vous engagez vous à interdire l'utilisation d'engrais, pesticides et désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts de la commune?

Les laisses de mer sont d'une importance capitale pour la faune avicole car elle y trouve sa nourriture, et elles sont un rempart non négligeable contre les tempêtes.

Vous engagez vous à ne procéder au ramassage des laisses de mer qu'en juillet-aout et même, pas de ramassage du tout, comme autrefois?

Aérodrome d'Andernos

Dans le cas d'un projet de déplacement de l'aérodrome qui deviendrait intercommunal, quelle est votre position?

Charte éthique ANTICOR: êtes-vous décidé(e) à la signer sans arrière-pensée?